

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7284425301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7284425301>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 mars 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **60 - OISE**

Geoffrey Penza - Immobilier
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 27, rue de Villevert, 60300 SENLIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENLIS du 4 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Geoffrey Penza - Immobilier

Siège : 27, rue de Villevert, 60300 SENLIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Vente de biens immobiliers tels que maisons, appartements, locaux commerciaux, places de parking, boxes et terrains. Conseil et accompagnement des particuliers dans leurs investissements locatifs.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

M. Geoffrey PENZA, demeurant 33, rue de la Ville, 60660 CIRELES MELLO

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et

des sociétés de COMPIEGNE
POUR AVIS
Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

